



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
QUARANTE-CINQUIÈME SESSION
Vienne, 3-13 avril 2006

JEUDI 13 AVRIL 2006

N° 10

**Programme des séances et ordre du jour du
jeudi 13 avril 2006**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES DES ÉTATS ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES CONCERNANT L'IMMATRICULATION DES OBJETS SPATIAUX
(Point 11 de l'ordre du jour)**

10 heures*- (Séance privée) Salle de conférence III

* Pour l'adoption de son rapport.

Matin*-13 heures **747^e séance** Salle de conférence III

Point de l'ordre du jour

Pratiques des États et des organisations
internationales concernant l'immatriculation des
objets spatiaux

[11]

Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

* À l'issue de la séance du Groupe de travail sur le point 11 de l'ordre du jour.

APERCU DES SÉANCES

745^e séance

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique [12]

Le Sous-Comité a achevé l'examen de ce point par des déclarations des représentants de la République tchèque, du Brésil, de la République de Corée, de l'Inde et du Canada.

Une déclaration a également été faite par le représentant de la Fédération de Russie.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES DES ÉTATS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CONCERNANT L'IMMATRICULATION DES OBJETS SPATIAUX (Point 11 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail a tenu une séance dans la matinée.

746^e séance

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace [6]

Le Sous-Comité a achevé l'examen de ce point par l'adoption du rapport du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/C.2/2006/TRE/L.1).

Questions relatives:

- a) *À la définition et à la délimitation de l'espace;*
- b) *Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications [8]*

Le Sous-Comité a achevé l'examen de ce point par l'adoption du rapport du Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace (A/AC.105/C.2/2006/DEF/L.1).

Adoption du rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité a commencé l'adoption de son rapport (A/AC.105/C.2/L.263) par des déclarations des représentants du Kazakhstan, de la République tchèque, du Nigéria, de la République de Corée, du Venezuela, des États-Unis d'Amérique et de l'Argentine.

Des déclarations ont également été faites par les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la Roumanie et du Kazakhstan.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES DES ÉTATS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CONCERNANT L'IMMATRICULATION DES OBJETS SPATIAUX
(Point 11 de l'ordre du jour)**

Le Groupe de travail a tenu une séance dans l'après-midi.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET L'APPLICATION DES CINQ TRAITÉS DES NATIONS UNIES RELATIFS À L'ESPACE
(Point 6 de l'ordre du jour)**

Le Groupe de travail a tenu une séance dans l'après-midi pour l'adoption de son rapport.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉFINITION ET LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE
(Point 8 a) de l'ordre du jour)**

Le Groupe de travail a tenu une séance dans l'après-midi pour l'adoption de son rapport.
